

janvier - février 2017 | Vol. 32, N° 1

L'AMECQdote

Bulletin bimestriel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec



BULLETIN BIMESTRIEL

L'AMECQdote

ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

L'AMECQdote est distribué par courriel six fois par année aux membres et sympathisants.

Rédacteur en chef: Yvan Noé Girouard
Conception graphique: Ana Jankovic
Correction: Delphine Naum



86, boulevard des Entreprises, bureau 206
Boisbriand (Québec) J7G 2T3
Tél.: 514 383-8533 1-800-867-8533
medias@amecq.ca www.amecq.ca

Conseil d'administration

Présidente :
Kristina Jensen, *L'Écho de Cantley, Cantley*

Secrétaire :
Yvan Noé Girouard, directeur général

Délégués régionaux :

Abitibi-Témiscamingue/Outaouais :
Joël Deschênes, trésorier,
L'Écho de Cantley, Cantley

Capitale-Nationale/Saguenay-Lac-Saint-Jean/Mauricie : Richard Amiot,
Droit de parole, Québec

Montréal/Laurentides/Laval :
Paul-Alexis François, *Le Monde, Montréal*

Chaudière-Appalaches :
Raynald Laflamme, vice-président,
L'Écho de Saint-François,
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Estrie/Centre-du-Québec/Montérégie :
Annie Forest, *Entrée libre, Sherbrooke*

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord :
Yvan Roy, *EPIK, Cacouna*

À la une : Les personnages des vidéos de formation. Crédit photo : Xtrait Communications

Culture
et Communications

Québec

L'Association des médias écrits communautaires du Québec reçoit le soutien du ministère de la Culture et des Communications.

SOMMAIRE

LE MOT DU DG

Bonne année Yvan Noé Girouard	3
--	---

ACTUALITÉ

Les vidéos de formation Ana Jankovic	4
---	---

L'AMECQ EN BREF...

Des nouvelles du <i>Phare</i> Michel Lambert	5
---	---

<i>Ski-se-Dit</i> : Le mot de la fin ! Suzanne Lapointe	6
--	---

Un retour sur les 40 ans du journal <i>Ensemble pour bâtir!</i> Lili Germain et Louiselle Luneau	7
---	---

<i>Le P'tit Journal de Malartic</i> : Mot de la rédactrice Louise Leboeuf.....	9
---	---

Le nouveau DG à <i>l'Itinéraire</i> Josée Panet-Raymond	10
--	----

Quand <i>le MEB</i> rencontre l'AMECQ Pierre Beaulieu	11
--	----

<i>Le Papotin</i> et les jeunes Dominic Provost	12
--	----

<i>Le Saint-Armand</i> élargit son conseil d'administration La rédaction	13
---	----

Atelier de rédaction journalistique à <i>L'Écho de Cantley</i> Kristina Jensen	14
---	----

La soirée du 10 ^e anniversaire du <i>P'tit journal de Woburn</i> Louise Lamontagne	15
--	----

Bonne année !

| Yvan Noé Girouard |



Eh oui ! Nous entamons une nouvelle année, 2017, avec tout ce que cela implique de travail administratif pour un organisme comme l'AMECQ. D'abord, vous venez tout juste de recevoir votre renouvellement d'adhésion. Nous espérons grandement vous compter à nouveau parmi nos membres, chacun autant que vous êtes. On n'y échappe pas, il y a une légère augmentation de 10 \$ à votre contribution. Cette augmentation, votée à l'assemblée générale de 2015, correspond aux augmentations prévues, sur une base triennale, de 10 \$ par année de 2016 à 2018.

Tirage certifié

Aussi, en ce qui concerne la certification de tirage de votre publication, qui est optionnelle, il faut savoir que nous demanderons dorénavant les exemplaires des trois dernières factures de votre imprimeur. Cela afin de donner plus de crédibilité à la certification du tirage. Il doit y avoir une constance dans le tirage de votre journal ou de votre magazine. Il faut savoir également qu'une publication non certifiée par l'AMECQ ne pourra recevoir les services de l'agence de publicité CPS Médias, mandatée par l'Association.

Évaluation du plan culturel numérique

Aussi, le projet du Plan culturel numérique étant terminé, les 34 publica-

tions y ayant participé ont également reçu, à la demande du ministère de la Culture et des Communications, un rapport d'évaluation à remplir et à retourner d'ici le 28 février 2017. C'est obligatoire !

Congrès

De plus, nous travaillons présentement à la programmation finale du congrès. Nous accusons un léger retard, mais comptons bien vous faire parvenir les formulaires d'inscription d'ici la fin du mois. Rappelons toutefois que le congrès se tiendra à l'hôtel Chéribourg de Magog-Orford les 28, 29 et 30 avril 2017. Notez bien ces dates à votre agenda. Nous espérons vous y voir aussi nombreux que l'an dernier alors que 47 journaux membres étaient représentés.

Élections à la présidence

Il y aura, cette année, des élections à la présidence de l'Association. Comme elle a effectué ses deux mandats de deux ans, notre présidente, Kristina Jensen, ne peut donc plus se représenter. Nous aurons forcément une nouvelle présidente ou un nouveau président cette année. À cette fin, comme il l'est stipulé dans nos règlements, un formulaire de mise en candidature sera envoyé à chaque journal membre (en même temps que les invitations au congrès). N'hésitez pas à le remplir et à nous le faire parvenir si vous

croyez que la présidence de l'AMECQ peut intéresser un membre de votre équipe.

Cadeau du Nouvel An

Enfin, comme cadeau du Nouvel An, nous vous offrons trois capsules vidéo de formation réalisées grâce au soutien financier du ministère du Patrimoine canadien, en collaboration avec Xtrait Communications. Vous pouvez visionner ces capsules sur notre site Web à l'adresse suivante: www.amecq.ca. Pour en savoir davantage, vous pouvez lire l'article d'Ana Jankovic à ce sujet à la page quatre de *L'AMECCQdote*. ❖

Les vidéos de formation de l'AMECQ

| Ana Jankovic |

Au cours de l'automne, l'AMECQ a travaillé fort sur le projet de création de vidéos de formation. Un projet qui avait pour but de vulgariser et de rendre plus accessibles trois sujets importants dans le fonctionnement d'un journal communautaire : la fondation d'un journal, l'écriture d'une nouvelle et la vente de publicité. Notre idée de départ était de transmettre les informations essentielles liées à ces trois volets dans un format court et amusant et de vous inciter à approfondir vos connaissances en consultant nos DVD de formation déjà existants.

Le projet a pu voir le jour grâce au soutien financier de Patrimoine canadien. C'était un beau défi que de rédiger le contenu de ces capsules et de collaborer avec l'équipe de la compagnie Xtrait Communications, qui était mandatée pour produire les trois capsules vidéo. Une collaboration fructueuse avec une équipe créative et innovante !

Nous avons créé deux personnages motivés: Marie-Lou et Pierre-Paul, qui veulent apprendre comment mettre sur pied un journal communautaire. Ils commencent leur aventure en déposant une demande d'incorporation au registre des entreprises du Québec. Ils seront

ensuite confrontés au défi d'organiser une assemblée générale, de recruter des membres et de résoudre des problèmes liés au financement et au maintien de l'indépendance d'un journal communautaire. Marie-Lou et Pierre-Paul sont des bénévoles proactifs et passionnés qui sauront relever le défi FFÉ (fonder,

financer, écrire). Pour voir comment ils se débrouillent dans «les situations classiques communautaires», patientez jusqu'au 10 janvier 2017 quand les vidéos seront en ligne sur notre site Web : www.amecq.ca. ❖





Des nouvelles du *Phare*



Michel Lambert
Le Phare, l'Autre vision,
Grande-Vallée,
novembre 2016

Résultats de la campagne de souscription 2016-2017

En début d'année, le journal communautaire *Le Phare* et Télé-Sourire ont convenu de s'unir pour vous offrir la nouvelle carte de membre « Vos médias communautaires de l'Estran ». La carte coûte 10 \$, soit le même montant que si vous aviez acheté séparément votre carte de membre du *Phare* et celle de Télé-Sourire. Voilà un bel exemple de partenariat! Entre organismes communautaires, il est important de travailler ensemble pour être plus forts.

À ce jour, 350 personnes ont acheté leur carte. Merci à ces membres de croire encore en la pertinence de leurs médias communautaires, de simples petits organismes locaux au service de la communauté de l'Estran. Un gros merci à madame Jovette Brousseau, qui a effectué du porte-à-porte pour vous l'offrir, ainsi qu'à madame Josette Dupuis, qui a assumé et assuré la pleine

coordination de la campagne de souscription.

La bouquinerie du Journal

Grâce à la générosité de plusieurs donateurs, nous avons tenu notre première bouquinerie en avril 2014. Nous avons alors recueilli plus de 2000 livres usagés en très bon état, livres que nous vous avons offerts à des prix plus que modiques. Tous les revenus amassés depuis ont permis de contribuer à la sauvegarde d'un emploi local fort important pour notre communauté, soit celui de notre coordonnateur. Vous êtes nombreux(ses) à avoir félicité Jacques-Noël sur Facebook pour ses magnifiques photos et l'avez souvent fait de vive voix pour les autres services qu'il a rendus. Nous vous offrons une belle occasion de lui montrer que ses connaissances et compétences sont appréciées et jugées fort essentielles pour notre milieu. ❖



Professionnels, apprentis et amateurs apprécieront ce guide de rédaction, fruit de nombreuses années d'expérience de formation et d'activités professionnelles que leur propose le formateur et communicateur chevronné, **Daniel Samson-Legault**.

Pour acheter cliquez ici

Le mot de la fin



Suzanne Lapointe
Présidente sortante du conseil
d'administration de *Ski-se-Dit*,
Val-David, décembre 2016



Il est temps de passer le flambeau, après plus de dix ans. De laisser la place à une nouvelle présidente. Pour occuper cette place, nous avons choisi Nathalie Cauwet. Vous la connaissez déjà comme coordinatrice du Théâtre du Marais. La connaître, c'est l'adopter!

Je quitte le journal avec le sentiment du travail accompli, en me sentant riche d'un bagage de connaissances qui n'a pas de prix. Tout au long de ces dix ans, j'ai travaillé avec des personnes exceptionnelles qui n'avaient qu'un seul but : assurer la qualité et la pérennité du journal.

Il faut dire qu'on n'a pas chômé. Il y a eu des hauts et des bas, mais je peux vous dire avec une grande fierté que le journal est aujourd'hui en bonne santé.

Non seulement en santé, mais aussi en constante évolution, grâce, notamment, à son rédacteur en chef Michel-Pierre Sarrazin, le visionnaire du *Ski-se-Dit*.

Cette année, nous avons entre autres concentré nos efforts sur notre site Web. Nous avons pu le dynamiser et le rendre plus fonctionnel grâce à une aide du ministère de la Culture et des Communications, en association avec l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ), un organisme qui tra-

vaille sans relâche dans l'ombre pour tous les journaux communautaires de la province. Notre nouveau site est beau de par sa simplicité; il est bien pensé et facile d'accès.

Je voudrais remercier tous ceux qui ont participé aux collectes de fonds chaque année depuis une décennie, particulièrement ceux qui ont mis la main à la pâte cette année. Nous en avons organisé trois en octobre et vous avez bien répondu, encore une fois. Merci, au nom de tous les résidents qui sont heureux d'avoir un journal qui parle d'eux, pour eux.

L'expression africaine « Il faut tout un village pour éduquer un enfant » peut facilement s'appliquer à notre journal : ça prend l'effort conjugué de toute une communauté pour le faire grandir et l'aider à tenir sa place dans notre microsociété. C'est ce que fait le *Ski-se-Dit* depuis 44 ans. C'est ce que nous faisons ensemble; c'est ce qu'il faut faire pour tenir en échec la rumeur, les bavardages inutiles et néfastes. Le journal, c'est un courant de nouvelles qui irrigue en permanence l'esprit communautaire. Je suis fière d'avoir participé à l'une des étapes de son évolution. J'éprouve de la reconnaissance pour tous ceux qui m'ont épaulée dans cette tâche.

(NDLR) : Rappelons que Madame Lapointe fût la récipiendaire en 2016 du Prix Raymond-Gagnon décerné au bénévole par excellence de l'AMECQ. ❖

ENSEMBLE *pour bâtir...*



Un retour sur les 40 ans du journal *Ensemble pour bâtir!*

**Lili Germain et
Louiselle Luneau**
Ensemble pour bâtir,
Évain, novembre 2016

Le bulletin *Ensemble* a été publié pendant deux ans sous la forme d'un simple feuillet avant d'être distribué, en version journal communautaire, dès janvier 1979. À partir de ce moment, il a porté le titre *Ensemble pour bâtir*.

L'expérience des deux dernières années a révélé l'intérêt des gens pour la diffusion d'un journal communautaire et pour l'instauration d'un plus grand format. L'objectif était alors de diffuser plus de nouvelles et d'aller en profondeur grâce à des textes traitant de la vie communautaire des 800 familles d'Évain. Le journal est alors devenu un instrument précieux de communication, d'information et d'échanges pour la communauté, un outil au service du bien commun.

Le premier directeur du journal fut Maurice Descôteaux. Sous sa gouverne, le journal était l'organe du Comité de pastorale. Ainsi, les services de pastorale et le curé y publiaient des chroniques et diverses annonces. Au-delà de cela, le journal était à l'écoute de la population, faisait écho aux projets qui se développaient dans la communauté et offrait un canal aux citoyens pour faire valoir leurs opinions et leurs intérêts.

Comme l'a si justement écrit Maurice Descôteaux dans le journal de janvier 1979 : « C'est alors que le Café paroissial opta pour une formule renouvelée : Ensemble

conserverait un caractère pastoral, mais il chercherait aussi à répandre cet esprit de solidarité en se faisant l'écho de toute la population. [...] Ensemble [...] se veut le reflet de cette vie multiforme et le promoteur d'une conscience collective d'appartenance à un groupe qui soit autre chose qu'une masse informe. »

Un article publié par le curé Joseph Guiho dans le numéro de juillet-août 1979 nous confirme pour que le titre du journal, *Ensemble pour bâtir*, « se présente comme une invitation à tous [et qu'il] pousse à l'engagement et à la solidarité ».

Incorporation du journal

Lors de sa création, le journal est la propriété de la fabrique. Même si l'équipe de production est autonome, d'un point de vue légal, le journal, lui, ne l'est pas. L'adhésion à l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ), en 1993, a marqué une étape décisive dans les nouvelles orientations du journal. Il bénéficie alors d'une mise en page informatisée, et obtient du financement gouvernemental, des publicités nationales, de même que le soutien d'une association qui donne de la formation et des conseils juridiques. En ce qui concerne les bénévoles, ils peuvent assister à un congrès pour se ressourcer, et ce, annuellement. Depuis 1996, l'édition du journal communautaire se fait sous l'égide de la



Une assemblée générale annuelle du journal Ensemble (2011).

corporation Ensemble pour bâtir, un organisme sans but lucratif.

Direction

Maurice Descôteaux a été remplacé par Donald Gélinas en octobre 1983. Janvier 1986 marque un nouveau tournant avec l'arrivée à la direction de Sylvie Villeneuve, qui y restera jusqu'en juin 1992. Elle sera remplacée par René Hébert. Jocelyne Mayrand prendra la relève au printemps 1994 et assurera la garde jusqu'en 2010. Depuis ce temps, la direction du journal est assumée par Diane Gaudet-Bergeron.

Impression

De 1979 à la fin des années 1980, le journal a été imprimé à Évain, dans un édifice de la rue Mantha. Par la suite, la mise en page et l'impression ont été confiées à l'imprimerie Lebonfon, de Val d'Or. En janvier 1998, c'est le premier numéro dont la mise en page informatisée est faite par

les bénévoles. En novembre 2004, le conseil d'administration de la corporation décide de changer d'imprimeur. C'est Acadie-Press de Caraquet au Nouveau-Brunswick, une entreprise familiale, qui imprime les 10 éditions annuelles. En septembre 2007 paraît le premier numéro avec de la couleur sur quatre pages. Depuis 2014, comme Acadie-Press ne pouvait plus faire l'impression du journal, nous avons fait appel aux services d'Hebdo-Litho, une entreprise de Montréal.

Éditions

Les équipes de bénévoles ont produit 10 éditions par année depuis maintenant 40 ans. Ces pages constituent l'histoire d'Évain, de ses citoyennes et de ses citoyens.

Financement

Depuis sa fondation, le journal n'a jamais eu de véritable problème d'argent. Les commanditaires l'ont

appuyé et la population a toujours généreusement souscrit à la collecte populaire. Le seul problème, soulevé à de multiples reprises, a trait à la difficulté d'encourager les citoyens à y écrire, un problème qui est toujours d'actualité. ❖

LE P'TIT JOURNAL de Malartic

Mot de la rédactrice



Louise Leboeuf
Le P'tit Journal de Malartic,
Malartic, décembre 2016

Chers lecteurs,

Plus que jamais, le journal a besoin de vous!

Depuis plus de deux mois, le journal ne survit que grâce au bénévolat. Le conseil d'administration entreprend une démarche de concertation avec la Ville, la Société de développement de Malartic et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Malartic. Cette démarche a pour but de restructurer le journal. Cependant, je crois que vous, lecteurs et collaborateurs, avez votre mot à dire. Vous devez donc manifester haut et fort votre attachement au journal dans la forme actuelle si tel est votre souhait. Vous aimez collaborer? Vous croyez à l'importance d'une presse communautaire et indépendante? Alors, dites-le. Il est crucial de prendre parole à cette étape, la décision vous appartient.

Je voudrais attirer votre attention sur la différence entre un journal communautaire indépendant et un bulletin municipal. Plusieurs villes au Québec ont un journal communautaire indépendant. Ce journal est géré par un conseil d'administration et permet la participation citoyenne, libre de son expression. Un bulletin municipal est un journal publié par la municipalité. Ce bulletin quel que soit son aspect est une information

des différents départements de la Ville. Par exemple, Preissac possède un journal communautaire indépendant tout comme votre *P'tit Journal de Malartic*, ce qui n'empêche pas la municipalité de publier ses informations dans ce média. Preissac met entre 10 000 \$ et 25 000 \$ par année dans ses publications. Il ne serait donc pas impensable que la Ville de Malartic fasse de même au lieu de publier un bulletin *Au gré des saisons*, pourquoi ne pas publier les informations dans le journal communautaire? *La Croisette* de Rivière-Héva est un bulletin municipal, il est donc géré par la municipalité.

Dans un système démocratique, tous les citoyens ont le droit de participer, de s'exprimer librement. Un journal communautaire crée un sentiment d'appartenance à notre milieu. Pensons aux projets d'écriture avec les écoles, les organismes tels que le Groupe Soleil, le Projet autochtone. Pensons à nos aînés, qui prennent la plume. Pensons à nos organismes communautaires, tous ces gens font partie de la grande aventure du journal. Être bien chez nous, c'est aussi se donner une voix pour s'exprimer, c'est se donner un outil pour se parler convenablement en « se disant les vraies affaires » sur un ton civilisé.

C'est avec un pincement au cœur, que je tire ma révérence. Après plus de 10 ans au sein de l'organisme à titre de

journaliste, ensuite de directrice, j'ai cumulé les autres tâches connexes comme l'infographie et la représentation aux ventes toujours dans le but d'assurer la vitalité de votre média d'information.

J'y ai investi beaucoup de temps sans calculer les heures et je suis fière des accomplissements du journal. Le nombre de collaborateurs est passé de 50 à 405, ce qui fait dire au Ministère de la Culture, que le journal de Malartic est un emblème voire un icône de la réussite. Les éloges sont éloquentes de la part de nos agents de développement. Cette année a été

des plus exigeantes pour les employés. Les efforts déployés pour le maintien du journal ont été colossaux. Nous avons essuyé un premier revers en ne pouvant pas tenir pour la première fois en 11 ans, la promotion Viens chez nous pour Noël, par manque de partenaires financiers. Cette promotion qui vise à encourager l'achat local rassemble la population. Nous avons calculé plus de 33 000 coupons remplis par la promotion, ce qui démontre bien l'engouement.

J'invite tous les citoyens à manifester intérêt et attachement au journal communautaire indépendant. Ce

journal permet à tous d'y écrire et d'y participer.

Pour conserver la subvention du ministère de la Culture et des Communications et garder notre *membership* au sein de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ), c'est ce modèle de journal qu'il faut conserver. Je tenais à vous remercier pour la confiance témoignée depuis plus de 10 ans. Je vous souhaite le meilleur à venir et sachez que vous êtes une communauté accueillante et pour laquelle je garderai toujours une place de choix dans mon cœur. ❖

Le nouveau DG à L'itinéraire

Josée Panet-Raymond

L'itinéraire,

1^{er} janvier 2017

J'en profite pour vous présenter notre nouveau directeur général, Luc Desjardins, qui est entré en poste début décembre 2016. Homme affable, volubile et très accessible, il a, dès son arrivée rencontré chaque membre de l'équipe individuellement pour apprendre à les connaître. Il a également pris le temps de jaser avec de nombreux camelots et d'écouter ce qu'ils avaient à dire. Issu du monde de la philanthropie, père de famille et féru de médias sociaux, il a un côté social très développé. Mais ce qui le caractérise le plus, c'est son intérêt pour l'humain d'abord.

«On joue un rôle important au sein de la communauté montréalaise et ailleurs aussi, dit-il. Je veux maintenir la pérennité de notre organisme. Ce qui m'a attiré à L'itinéraire ça a été le défi, un défi personnel. Il y a là un petit quelque chose d'égoïste dans mon action ici, c'est-ci-dire que je me fais plaisir en mettant temps et énergie à faire quelque chose que j'aime. Au-de-



Luc Desjardins

là du travail, la finalité de mon action, c'est de faire quelque chose de positif pour les gens. Et c'est avec une équipe passionnée, qui a L'itinéraire tatoué sur le cœur que je vais y arriver! »

Des projets plein la tête, il en a. Et tous ont pour but d'améliorer la vie de nos camelots et de L'itinéraire. Alors bienvenue Luc et du vent dans tes voiles! ❖



L'équipe du journal *Montbeillard en bref*.

Quand le MEB rencontre l'AMECQ

Pierre Beaulieu
Montbeillard en bref,
décembre 2016

Depuis plusieurs années, *Montbeillard en bref* (MEB) fait partie d'un organisme qui regroupe tout près d'une centaine de journaux communautaires plus ou moins semblables à celui de notre quartier. Cet organisme n'est nul autre que l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ), dont la mission consiste à soutenir, à former et à représenter ses membres. Jusqu'à tout récemment, pour les administrateurs du MEB, l'AMECQ, c'était quelque chose d'un peu lointain et désincarné. Ce l'était jusqu'au samedi 17 septembre 2016.

Lors de son assemblée générale annuelle, en avril dernier, l'AMECQ a demandé à son directeur général, Yvan Noé Girouard, d'entreprendre une tournée des régions du Québec et de rencontrer les journaux qui, à cause de la distance, ont moins d'occasions d'assister aux activités de l'Association, qui se tiennent habituellement dans le sud de la province. C'est ainsi que, en ce nuageux samedi matin du 17 septembre 2016, Yvan Noé Girouard a rencontré, pour la toute première fois et pendant près de deux heures, la presque totalité des membres du conseil d'administration de notre journal communautaire dans

la grande salle du Centre communautaire.

Lors de cette rencontre, il fut question de la gestion démocratique de notre journal, du bénévolat, de l'organisation physique du journal, de son financement, de son contenu et de nos relations avec l'AMECQ.

Pour sa part, Yvan Noé Girouard a conclu que la plus grande fierté des membres du conseil d'administration de *Montbeillard en bref* devrait être d'avoir pu conserver le journal jusqu'à ce jour et que son plus grand défi est de pouvoir préserver sa mission et de continuer à diffuser l'information locale. Il lui est apparu évident que notre journal « joue un rôle de rassembleur tout en offrant à ses lecteurs un sentiment d'appartenance à *Montbeillard*. » Il a ajouté : « Ce journal joue un rôle crucial afin de préserver l'identité de *Montbeillard* ».

La présidente du journal, Michelyne McFadden, concluait, pour sa part, qu'Yvan Noé Girouard nous a fait part de suggestions fort intéressantes pour notre prochaine assemblée générale annuelle. Yvan Noé Girouard est, selon elle, une personne qui est accessible et qui sera sûrement disponible pour nous aider, s'il y a lieu. ❖

Le Papotin et les jeunes

Dominic Provost

Le Papotin,

Dudswell, décembre 2016



Y a rien à faire icitte ! Y a juste des affaires de vieux ! À Sherbrooke, c'est ben plus cool ! Mes amis du primaire sont tous partis vivre là !

D'abord, est-ce que ces commentaires, souvent entendus de la part des jeunes, reflètent la réalité ? Comme je l'ai déjà montré dans un récent éditorial, mis à part le fait qu'effectivement, plusieurs nous quittent pour la ville, la réponse est non. Alors comment se fait-il que plusieurs de nos jeunes pensent ainsi ? Parce qu'ils ont leur propre système de communication par réseaux sociaux, qu'ils sont branchés en permanence sur le monde, que ce qu'on leur montre est toujours le côté parfait de la vie des autres et parce qu'ils ne se font rien présenter d'intéressant, à leurs yeux, de ce qui est tout près d'eux.

La mission d'un média communautaire est justement d'animer son milieu et, ainsi, de contribuer à la qualité de vie des citoyens. Seulement, avec un journal papier, cela devient un défi de rejoindre les jeunes. Il faut donc être présent sur le web et, encore mieux, sur des réseaux sociaux comme Facebook et Instagram. Cela ne suffit pas. Il faut avoir du contenu qui intéresse les jeunes, le publier rapidement et le changer fréquemment; tout cela en ajoutant des commentaires et en étant prêt à discuter avec nos amis virtuels. Il faut utiliser du visuel dynamique (vidéos, photos) et avoir une présentation attrayante, tactile et interactive. Pour les lecteurs jeunes, le journal papier devient un complément, et encore.

Le Papotin est déjà l'un des journaux communautaires les plus dynamiques grâce au papotin.com, à sa page Facebook et à son nouveau look papier. Des collaborateurs, comme notre école primaire ou la cité-école, rédigent des articles qui interpellent les jeunes ou parlent d'eux. Tout cela, souvent, grâce à des bénévoles comme notre président, Onil, ou Véronique, de la maison des jeunes. Ce n'est malheureusement pas suffisant. Nous devons faire plus pour les rejoindre et les intéresser véritablement.

Le conseil d'administration du *Papotin* est en réflexion sur cet important enjeu. Nous avons beaucoup de volonté, mais il faut conjuguer avec la disponibilité des bénévoles et notre budget. Il faut également nous assurer que, si nous mettons en place un projet, nous serons capables de le poursuivre dans le temps. Si vous avez des idées à nous soumettre, n'hésitez surtout pas à nous contacter. Si vous êtes un jeune en âge ou en esprit, peut-être aurez-vous une connaissance plus fine des meilleurs changements à mettre en place. Cela ne vous engage pas à vous impliquer dans la durée.

Le Papotin ne veut plus entendre des phrases comme celle-ci : « Mes chums sont presque tous partis à Sherbrooke. » Avec le covoiturage, Transport collectif du Haut-Saint-François et la ligne verte minibus, c'est très possible de demeurer ici tout en allant au cégep ou à l'université. C'est donc aussi possible de vivre ici et de travailler à l'extérieur. Mais cela, on ne le fait que si on est bien chez nous ! ❖

Le journal *Le Saint-Armand* élargit son conseil d'administration

La rédaction

Le Saint-Armand,
Saint-Armand,
décembre 2016



Le président Éric Madsen avec François Charbonneau (à gauche) et Lise F. Meunier (à droite).

Vous êtes-vous déjà demandé à qui appartenait le journal que vous tenez entre les mains et comment il se fait que vous le receviez gratuitement tous les deux mois depuis plus de 13 ans ?

Ce petit miracle est possible parce que le journal *Le Saint-Armand* n'est pas la propriété d'un conglomérat de presse ou d'une compagnie dont l'objectif est de générer des profits. Ce sont les membres de l'organisme à but non lucratif (OBNL) Journal *Le Saint-Armand* qui le possèdent. Qui sont-ils, que font-ils et pourquoi le font-ils ?

L'OBNL qui gère ce journal communautaire compte actuellement quelque 150 membres qui paient une cotisation annuelle de 25 \$. Ils ne versent pas cette somme pour recevoir le journal, mais pour s'assurer que tous ceux qui vivent sur le territoire de l'Armandie (Bedford, Canton de Bedford, Saint-Armand, Pike River, Notre-Dame-de-Stanbridge, Stanbridge-Station, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Stanbridge East, Dunham et Frelighsburg) puissent continuer à recevoir un journal qui s'intéresse à ce qui se passe sur ce territoire et qui répond aux besoins et aux intérêts de sa population.

Le journal a été créé en 2003 par des citoyens de Saint-Armand afin de répondre aux besoins des quelque 1200 personnes qui vivent dans cette petite municipalité rurale. Puis, on a découvert que les gens des villages voisins l'appréciaient, eux aussi. Il faut croire qu'il comblait un besoin bien réel dans la région. On a donc élargi le territoire desservi pour y inclure les municipalités voisines. Ainsi, *Le Saint-Armand* est désormais distribué gratuitement sur un territoire où vivent près de 12 000 personnes. Cependant, plus de la moitié des membres de l'OBNL qui le gèrent sont des citoyens de Saint-Armand.

Cela signifie que les 150 membres qui paient une cotisation annuelle de 25 \$ le font au profit de leurs 12 000 concitoyens.

Le 13 novembre 2016, les membres du journal ont été convoqués à une assemblée générale spéciale. Par un beau dimanche après-midi, ils étaient 23 à se réunir à la salle communautaire de Saint-Armand afin d'apporter une modification aux statuts de l'organisme, dans le but de faire passer le nombre d'administrateurs de sept à neuf. Jusqu'ici, le conseil comptait sept sièges dont cinq étaient réservés à des ci-

toyens de Saint-Armand et deux, à des citoyens du reste du territoire desservi par le journal.

La proposition soumise à l'assemblée des membres visait non seulement à augmenter le nombre de sièges au conseil d'administration (CA), mais également à ouvrir tous les sièges du CA à tous les membres, pourvu qu'ils soient citoyens de l'une ou l'autre des dix municipalités du territoire de l'Armandie. Cette décision a été prise après que les membres ont constaté que, malgré

l'élargissement du territoire sur lequel le journal est distribué gratuitement, et malgré les efforts de la rédaction visant à produire des articles concernant toutes les municipalités qui en font partie, 54 % des membres de l'OBNL étaient des citoyens de Saint-Armand, tandis que 21 % résidaient à Frelighsburg; 11 %, à Bedford; 5 %, à Dunham; 3 %, à Stanbridge East; 2 %, à Pike River; 1 %, à Notre-Dame, à Saint-Ignace, à Canton de Bedford et à Stanbridge Station. L'objectif des administrateurs était de stimuler un sentiment d'appartenance à

la communauté du journal au sein des municipalités autres que Saint-Armand. Les modifications proposées ont été adoptées à l'unanimité par les membres présents et deux nouveaux administrateurs ont été élus, soit Lise F. Meunier et François Charbonneau, tous deux de Dunham. Le CA de l'organisme compte donc désormais cinq citoyens de Saint-Armand, deux de Frelighsburg et deux de Dunham. Quatre des neuf sièges du CA seront remis en jeu au printemps de 2017, à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle. ❖



Atelier de rédaction journalistique à L'Écho de Cantley

Kristina Jensen

L'Écho de Cantley,

Beulac-Garthby, septembre 2016

Le 29 octobre, une douzaine de participants ont assisté à un atelier d'écriture journalistique offert par *L'Écho de Cantley* à La Grange de la Gatineau. Les participants venaient de divers milieux, mais avaient tous une chose en commun: le désir de devenir de meilleurs rédacteurs.

L'animateur, un communicateur chevronné, M. Daniel Samson-Legault, est professeur d'université et journaliste à part entière. Il a animé un certain nombre de séances semblables pour l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ).

L'Écho de Cantley, qui est l'un des journaux communautaires membres de l'AMECQ, est le seul journal communautaire dans la région administrative

de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Ouataouais. Généreux de son temps et de ses connaissances, M. Samson-Legault a prolongé le temps alloué à la séance de près de 90 minutes, à la grande joie de ceux qui étaient présents. En fait, les bonnes gens de La Grange ont dû nous rappeler qu'ils avaient besoin de se préparer pour un autre événement.

La cerise sur le gâteau a été, à la fin de l'atelier, l'occasion d'acheter le livre publié récemment par M. Samson intitulé *Guide raisonné de rédaction*. Cet ouvrage est le fruit d'années d'expérience pratique et sera un excellent ajout à la trousse d'outils de n'importe quel auteur. En vente dans les librairies du Québec et en ligne, c'est un excellent cadeau de Noël pour les rédacteurs en herbe. ❖

La soirée du 10^e anniversaire du *P'tit journal de Woburn*

Louise Lamontagne

Le p'tit journal de Woburn,

Woburn, novembre-décembre 2016



À l'occasion de son 10^e anniversaire, l'équipe du *P'tit journal de Woburn* a organisé une soirée festive qui a rassemblé plus de 140 personnes le 22 octobre dernier. De l'avis général, la soirée a été une réussite complète tant du point de vue de la qualité du repas, que de l'ambiance et de la danse. Plusieurs heures de préparation ont été nécessaires pour en arriver à ce beau résultat. D'ailleurs, durant cette soirée, nous pouvions identifier les membres du comité organisateur ainsi que ceux du journal, qui portaient tous un t-shirt soulignant le 10^e anniversaire.

Soulignons que Daniel Bédard nous a fait profiter de son expérience d'organisateur d'évènement. Et il s'est joint à Marie-Claude Dumont et à Mylène Pépin pour s'occuper du bar. Un grand merci! Le comité de décoration, formé de Nancy Faucher, de Marie-Claude Dumont et de Louise Lamontagne, a enjolivé la salle avec beaucoup de goût et de créativité. Des ballons gonflés et des banderoles d'exemplaires du *P'tit journal* ornaient

les murs. Des décorations artisanales, rustiques, avec une touche automnale paraient les tables.

Dès leur entrée dans la salle, les gens pouvaient admirer les magnifiques prix de présence remis pendant la soirée. Grâce à la générosité des donateurs et donatrices, ces prix de présence étaient non seulement nombreux, mais aussi d'une très grande qualité (une valeur minimale de 1500 \$). Les 16 prix de présence ont été tirés au cours de la soirée. Louis Roy a remporté le prix spécial du 10^e anniversaire, soit un fauteuil en cèdre de style Adirondack, gracieuseté d'Atelier Création.

Le magnifique buffet dressé par l'Auberge l'Orchidée, de Bury, a comblé les fins palais tandis que la grosseur des portions a satisfait les plus gourmands. Alors que les gens se régalaient encore, le maire, Raoul Proteau, a souhaité la bienvenue à tous et a louangé le travail accompli par l'équipe du journal au fil des ans. Ensuite, toute l'équipe du journal a accompagné Marie-Andrée Payette sur

L'AMECQ EN BREF...

compagné Marie-Andrée Payette sur l'estrade pour son remerciement aux bailleurs de fonds, qui rendent la réalisation du journal possible, comme le ministère de la Culture et des Communications, la Caisse Desjardins et la Municipalité de Woburn. Au passage, elle a salué la contribution importante des personnes, dont Jean-Paul Fontaine, qui donnent généreusement au journal pour l'aider à accomplir sa mission.

Par la suite, Johanne Carbonneau, une des fondatrices du journal, a rappelé que le journal avait été créé, en premier lieu, pour faire circuler l'information locale. Ce but ayant été

largement atteint par le journal, on a pu remarquer, au fil des ans, que le journal était aussi un créateur de liens. Des liens de travail, de collaboration, d'amitié et d'apprentissage entre les 50 personnes qui ont bâti le journal depuis 10 ans. Ont aussi été créés des liens très précieux entre la population et le conseil municipal, les organismes communautaires, la jeunesse de Woburn, etc. Après 10 ans, il est facile de constater combien ces liens mis ensemble contribuent grandement à développer un sentiment d'appartenance à la communauté.

Tout au long de ces petits discours, les gens ont applaudi chaleureuse-

ment. L'équipe rassemblée sur l'estrade a même eu droit à une ovation de la salle. Cet élan de reconnaissance a procuré plusieurs frissons de bonheur aux membres de l'équipe et a eu l'effet d'une tape dans le dos et d'un encouragement à continuer.

Le volet musical de la soirée a été confié aux frères Leclair et a remporté un grand succès. À un certain moment, il y avait tellement de monde sur la piste de danse que le simple fait de se rendre aux toilettes relevait de l'exploit. Longue vie au journal et rendez-vous au 20^e anniversaire ! ❖

Inscriptions

aux prix de l'AMECQ 2017

Vous devez faire parvenir, par la poste, votre formulaire d'inscription, ainsi que les coupures ou des photocopies de vos articles. Les envois par courriel ne seront pas considérés (sauf pour la photographie).

- Chaque journal membre de l'AMECQ est éligible aux prix de l'AMECQ ;
- Les articles soumis devront avoir été publiés entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016 ;
- Les textes ne doivent pas avoir été publiés auparavant dans d'autres publications ;
- L'inscription aux prix de l'AMECQ est **gratuite** !

Vos envois devront avoir été reçus au plus tard

le mardi 28 février 2017 à 17 h

RÈGLEMENTS

INSCRIPTION

PRIX RAYMOND-GAGNON

au siège social de l'AMECQ
86, boulevard des Entreprises, bureau 206
Boisbriand (Québec) J7G 2T3